BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2492

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Ventes et cessions

450 972 161 RCS Toulon.
SAS NOGEDIS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 51000.00 EUR.
Adresse : Avenue Maréchal Juin, 83980 Le Lavandou.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : LA SOCIETE SOLADIS Société par actions simplifiée au capital de 2 534 000 euros Dont le siège social est situé à LE LAVANDOU (83980) – Avenue Maréchal Juin Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro 350 098 067 Ci-après désignée la « Société Absorbante », D'UNE PART, et LA SOCIETE NOGEDIS Société par actions simplifiée au capital de 51 000 euros Dont le siège social est situé à LE LAVANDOU (83980) – Avenue Maréchal Juin Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro 450972161 ci-après désignée la « Société Absorbée », AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un projet de traité de fusion sous seing privé en date du 30 avril 2025, la société NOGEDIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 51000 €, dont le siège social est sis Avenue Maréchal Juin, 83980 LE LAVANDOU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro 450972161, ferait apport à titre de fusion-absorption à la société SOLADIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 2534000€, dont le siège social est sis Avenue Maréchal Juin, 83980 LE LAVANDOU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro 350098067 de la totalité de son actif à charge de la totalité de son passif, L'évaluation de l'actif et du passif de la société NOGEDIS, dont la transmission à la société SOLADIS est prévue, s'établit comme suit – Actif : 8843617,69 € – Passif : 228617,69 € – Actif net apporté : 8615000€ En rémunération de cet apport-fusion, la société SOLADIS augmenterait son capital social d'une somme de 413100 € pour le porter de 2534000 € à 2947100 € par émission de 8262 actions nouvelles d'une valeur nominale de 50 € chacune, La prime de fusion s'élèverait à 8201900 €. Ces actions nouvelles, entièrement libérées, seraient attribuées aux associés de la société NOGEDIS en proportion de leurs droits dans le capital de la société absorbée, sur la base d'une parité d'échange fixée à 162 actions de la société SOLADIS pour 1 action de la société NOGEDIS. La réalisation définitive de la fusion est soumise aux conditions suspensives de l'approbation du projet de fusion par la collectivité des associés des deux sociétés qui ne pourront se prononcer qu'après l'expiration du délai de trente jours commençant à courir après réalisation des formalités prévues à l'article R236-2 du Code de commerce. La fusion prendrait effet, sur le plan comptable et fiscal, de façon rétroactive au 1er janvier 2025, toutes les opérations actives et passives de la société NOGEDIS réalisées depuis cette date jusqu'à la date de réalisation définitive de la

fusion devant être considérées comme accomplies pour le compte de la société SOLADIS. La société NOGEDIS sera dissoute de plein droit, sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULON pour chacune des deux sociétés, en date du 02/05/2025 Les créanciers des sociétés participantes à l'opération de fusion dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition dans les conditions et délais légaux (Art. L.236-14 du code de commerce), soit dans les 30 jours à compter de la présente publication..

